
CESER	: 15 février 2016
Intervention n°	: 06
Document	: Orientations Budgétaires
Thème	: Economie & Territoires
Orateur	: Valérie FRIBOLLE

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1.

Ce nouveau mandat revêt des enjeux majeurs en termes d'aménagement du territoire dans un contexte où :

- Les tendances à la concentration excessive des activités mettent certains territoires en situation de fragilité ;
- La montée en puissance des EPCI et la réduction de leur nombre en feront des interlocuteurs naturels de la politique régionale ;
- Le changement d'échelle de gouvernance territoriale avec des intercommunalités presque deux fois moins nombreuses en Bretagne et l'instauration de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) engendre un défi nouveau pour garantir la qualité du débat régional et la mobilisation des acteurs.

Concernant la CTAP, beaucoup de débats régionaux majeurs devront s'y tenir, notamment dans le cadre de l'élaboration du SRADDT (schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires) et de la SRDEII (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation). Tous ces débats intéressent non seulement les collectivités territoriales mais également la société civile bretonne et nous soutenons de ce point de vue la participation du CESER aux travaux de la CTAP.

La discussion autour de la SRDEII intéressera particulièrement les CCI dans la mesure où elles devront rendre leur stratégie régionale compatible avec ce schéma. La loi prévoit de surcroît que la SRDEII doit faire l'objet d'une discussion avec les chambres consulaires. Surtout, la première mouture adoptée en décembre 2013 avait fait l'objet d'un travail en amont et partagé. Nous sommes donc disponibles pour continuer à travailler dans cet état d'esprit au service de notre économie régionale.

Enfin, nous relevons avec intérêt la référence au développement de partenariats entre la Région et les EPCI dans le domaine économique. Dans une logique de meilleure coordination de l'action publique, nous pensons qu'il est indispensable d'articuler nos actions sur le terrain. Nous proposerons en ce sens une réunion avec la Région pour étudier les modalités d'un partenariat entre la Région, les EPCI et les chambres consulaires pour mettre en synergie nos savoir-faire et nos compétences au service du développement économique de nos territoires.

Je vous remercie de votre attention.